
UN JARDIN EPHEMERE EN CŒUR DE VILLE

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse

Malvina SIRISAWAT

06 80 76 43 51 - 02 51 47 48 02

malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

 @Irsypresse

 Irsy.fr/presse

Irsy.fr    

SOMMAIRE

- **LE JARDIN (page 4)**
 - La composition
 - Les espaces thématiques
 - La liste des végétaux
- **FOCUS SUR LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » (page 7)**
- **LES AUTRES PROJETS (page 8)**
- **LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (page 9)**
- **LE LIEN SOCIAL AU CŒUR DES DISPOSITIFS (page 10)**
- **HISTORIQUE DU SERVICE « NATURE EN VILLE » (page 11)**



Dans la continuité des actions menées autour du fleurissement et du retour de la nature en ville, La Roche-sur-Yon a choisi en 2021 d'investir un espace minéral et de le transformer en un lieu convivial pour :

- sensibiliser les habitants à la protection de l'écosystème et de l'environnement ;
- renforcer l'attractivité du cœur de ville.

C'est ainsi que la place du théâtre accueille d'avril à novembre un jardin éphémère sur le thème de la biodiversité urbaine.



LE JARDIN

La composition

- ***Du végétal***

La base du jardin est le végétal, composé d'essences horticoles et d'espèces indigènes différentes. Les plantes sont étiquetées de telle sorte que le passant peut s'en inspirer pour son jardin personnel.

- ***Des structures bois et fer et des espaces détente***

Le tracé du jardin est matérialisé par des structures en bois brut non traité qui font office de jardinières géantes. Ces structures sont remplies d'un terreau spécial ayant une forte capacité de rétention d'eau pour limiter les arrosages. Les végétaux sont disposés et plantés dans ces structures. Des structures en fer viennent soutenir de nombreuses plantes grimpantes et ombrager les espaces repos avec des bains de soleil. Des espaces détente sont aménagés et végétalisés.

- ***Arrosage et coin eau***

Une pièce d'eau a été réalisée en utilisant l'eau de la fontaine sur site. Un arrosage intégré économe pour les plantes (récupération de l'eau via la fontaine) et un brumisateur pour les visiteurs ont été installés en complément.

2 semaines de montage ont été nécessaires pour réaliser ce jardin. Chaque élément a été acheminé sur site puis monté tour à tour par 10 agents du service « Nature en Ville ».

Les espaces thématiques

4 espaces thématiques illustrés par des panneaux pédagogiques ont été matérialisés sur site afin que les visiteurs puissent s'informer sur plusieurs sujets :

- les évolutions et l'historique du fleurissement à La Roche-sur-Yon ;
- la politique environnementale de la Ville (biodiversité, éco-pâturage, verdissement, trame verte et bleue) ;
- le lien social établi à travers la politique environnementale (notamment avec les jardins partagés et les écoles) ;
- les nouveaux projets mis en place par le service « Nature en ville ».

CHIFFRES CLEFS

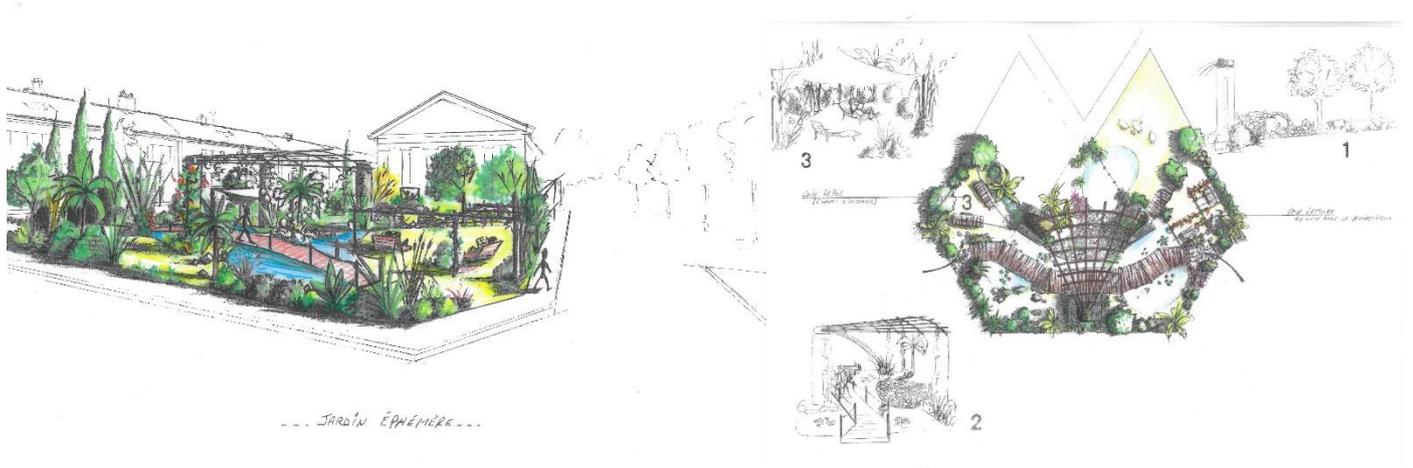
400 M² DE SUPERFICIE

100 ESSENCES

20 ESPECES INDIGENES

30 ASSISES DONT 3 BAINS DE SOLEIL

[Le jardin éphémère en réflexion - croquis réalisés par le service « Nature en ville »]



[Le jardin éphémère en fin de montage sur la place du théâtre]



La liste des végétaux

MUSA	ELEGIA	EUONYMUS
BAMBOU	CYPIRUS	GARRYA
CORDYLINE	DRYOPTERIS	LEYCESTERAIA
PITTOSPORUM	THELYOTERIS	LONICERA
ARBUSTUS	ZINGIBIER	PARROTIA
GARDENIA	TRACHELOSPERMUM	PHYLADELPHUS
COLOCASIA	MANDEVILA	RUBUS
NANDINA	PHASEOLUS	SYRINGUA
TAMARIX	IPOMEE	ACER
CORDYLINE	HIBISCUS	GROSEILLER
ANISODONTEA	TRACHYCHARPUS	FRAMBOISIER
POLYGALA	LIQUIDAMBAR	FUSHIA
FATSIA	BETULA	CERISIER
ARUM	ROBINIA	FRAISIER
CHOYSIA	FRAXINUS	FICUS
PHORMIUM	SORBUS	NIELLE
HEDERA	MAGNOLIA	DIGITALE
MUEHLENBECKIA	VIBURNUM	ACHILLEE
MUSELLA	ILEX	VALERIANE
HEUCHERA	CORYLUS	CHICOREE
HEMEROCALIS	CORNUS	VIPERINE
CAREX	AMELANCHIER	MOLENE
FARFUGIUM	CALLICARPA	CENTAUREE
GUNNERA	COTINUS	
EQUISTUM	CRATAEGUS	



FOCUS SUR LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Une reconnaissance au niveau national

Le label « Villes et villages fleuris » récompense chaque année l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie de leurs habitants. La Roche-sur-Yon fait partie des 59 communes qui ont confirmé leur niveau « **4 FLEURS** » (valable 3 ans) sur les 273 communes labellisées en France en 2020 (la Ville avait déjà obtenu le niveau « 4 Fleurs » en 2017).

Suite à une visite d'évaluation le 19 août 2020, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a également attribué pour la première fois à La Roche-sur-Yon le trophée « **FLEUR D'OR** ». Ce prix récompense une commune labellisée « 4 Fleurs » et souligne le travail exceptionnel de la commune dans les différentes thématiques du label (place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, respect de l'environnement, développement de l'économie locale, attractivité touristique et préservation du lien social). Ce trophée millésimé est valable un an.

A La Roche-sur-Yon, le jury a particulièrement apprécié :

- La très bonne transversalité entre les services ;
- La gestion différenciée respectée et les problématiques environnementales pleinement intégrées dans les dispositifs paysagers (réduction des îlots de chaleur, arrosage à bon escient, etc.) ;
- L'implication des habitants, notamment dans les jardins partagés ;
- La bonne maîtrise de la trame verte avec une présence du végétal sur l'ensemble de la commune (centre-ville et quartiers).

Cette haute distinction valorise le cadre de vie dans lequel évoluent les Yonnaises et les Yonnais au quotidien. Elle récompense également tout le travail des agents mobilisés en synergie sur le terrain : services nature en ville, propreté urbaine, paysage et transition écologique, espaces publics, tous ont à cœur de proposer des aménagements qualitatifs tout au long de l'année dans une démarche durable.

LE PATRIMOINE VERT

La Roche-sur-Yon compte 560 hectares d'espaces verts soit 100 m² par habitant



LES AUTRES PROJETS

La Roche-sur-Yon est une ville en pleine mutation. En centre-ville ou dans ses quartiers, les projets se multiplient et consacrent la part belle à la nature en ville. La *direction Environnement* travaille de concert avec la *direction des Espaces publics* sur ces différents projets.

Les réalisations récentes

La **place Napoléon**, sous la houlette de l'architecte Alexandre Chemetoff, a été totalement repensée. Aujourd'hui, le bestiaire mécanique imaginé par la Compagnie *La Machine* côtoie une végétation dense composée de 50 000 plantes et arbres (érables, liquidambers, arbres à miel, pois de senteur, jasmins, lis des marais, salicaires, nénuphars...).

Dans la foulée, la **rue Clemenceau** devient piétonne et se végétalise.

En **2017 et 2018**, de nombreuses artères sont requalifiées et végétalisées comme les boulevards Louis-Blanc, Raymond-Poincaré, Guillon ou de l'Industrie.

En **2018**, la **place de la Vendée** est repensée, laissant la part belle à la végétalisation.

En **2020**, le **square Albert I^{er}** devient **Simone-Veil** et sa refonte globale se prête au travail de mémoire, tout en proposant un nouvel écrin de verdure et de loisirs.

Les réalisations en cours

La transformation du **quartier des Halles** est engagée pour faire de ce quartier historique un cœur de ville dynamique et ouvert.

Le **quartier de la gare** (75 hectares) devient un éco-quartier avec la nature et le paysage au cœur du projet : repenser les déplacements, les principes de densification et de durabilité et surtout mener une réflexion co-construite avec les habitants.

La rénovation du quartier de **La Vigne-aux-Roses** a démarré en concertation avec les habitants et acteurs du quartier. De grands principes définissent l'aménagement et l'embellissement des espaces publics : créer des lieux de vie et de convivialité, aménager un parc naturel afin d'ouvrir le quartier (terrasses, chemins...) plus largement sur la ville.

Le quartier du **Bourg-sous-La Roche** opère sa mue pour devenir un quartier à vivre avec en son centre une véritable place de bourg animée. Le végétal occupe une place importante dans le projet avec la plantation d'une centaine d'arbres auxquels s'ajoute toute une palette de végétaux bas et économes en eau (arbustes, vivaces...).



LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Dès les **années 80**, le maillage des haies bocagères est conservé et de grandes vallées naturelles bordant les cours d'eau sont créées.

En **1995**, la gestion différenciée est mise en place et les jardiniers sont formés pour affiner l'entretien de ces zones de verdure, en fonction de l'espace, de la fréquentation, de son histoire et de sa fonction sociale. Les jardins du centre-ville restent horticoles alors que dans les zones péri-urbaines, on retrouve des prairies en fauche naturelle et des espaces pâturés par des moutons, chevaux ou poneys.

Dans les **années 2000**, la Ville abandonne les produits phytosanitaires, ce qui impacte fortement le travail des jardiniers et agents de la propreté urbaine et favorise le verdissement de la cité. Les allées des cimetières et les trottoirs stabilisés ont été ensemencés. Les caniveaux s'enherbent naturellement ainsi que les trottoirs non goudronnés. Dans tous les interstices de la voirie, la végétation s'implante. Le fleurissement des pieds de mur est encouragé et les pieds d'arbres sont plantés.

En 2016, un service *Paysage et transition écologique* est créé. Sa mission consiste à développer et coordonner les actions pour favoriser la biodiversité : restauration des mares et zones humides, régénérescence et plantation de haies bocagères qui constituent des habitats pour la faune et la flore, amélioration de la continuité aquatique par l'effacement des ouvrages sur l'Yon et l'Ornay pour une meilleure qualité de la vie piscicole, sensibilisation du grand public à la biodiversité par le biais d'animations, notamment via le programme **Ma Ville Nature**.

Le réchauffement climatique est une préoccupation majeure de la Ville. Une réflexion sur la gestion de l'eau est engagée pour tous les nouveaux projets : récupération des eaux de pluie pour alimenter les bassins de la place Napoléon, récupération des eaux de surverse de la piscine pour arroser les terrains de football, création de noues (fossé permettant de retenir les eaux pluviales) dans tous les nouveaux projets,... Toutes les nouvelles voiries sont accompagnées d'espaces verts et plantées d'arbres, un atout face au réchauffement climatique.

En 2020, un plan de gestion du patrimoine arboré ainsi qu'une charte de l'arbre sont élaborés. On recense ainsi près de **40 000 arbres sur la ville de La Roche-sur-Yon** (tilleuls, platanes, liriodendrons...). Le projet « **100 000 arbres pour demain** » est engagé avec pour objectif de planter 100 000 arbres sur le territoire de l'agglomération yonnaise, à **horizon 2026**.



LE LIEN SOCIAL AU CŒUR DES DISPOSITIFS

Les espaces partagés

Depuis 2017, la Ville a mis en réseau les collectifs de jardins partagés pour favoriser les échanges et la transmission de connaissances. À ce jour, **12 jardins** maillent le territoire communal dont **1 verger**, « L'oasis de Curzais », animé par une vingtaine de passionnés.

En 2019, le collectif Golly et la Ville sont récompensés par le **1^{ER} prix départemental « Paysage de votre commune »** dans la catégorie « Démarche collective », organisé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Vendée (CAUE). Ce prix met en valeur la qualité de l'aménagement et de l'entretien de ce site, géré par une trentaine de bénévoles.

Dans les quartiers, **4 jardins familiaux** (300 parcelles) sont mis à la disposition des habitants. L'ensemble est géré par l'Association des jardins familiaux yonnais (AJAPY).

Chaque année, les habitants, les conseils de quartiers et le Conseil municipal des jeunes travaillent sur des projets améliorant le cadre de vie des Yonnais : implantation de mobilier, création d'aires de jeu, de fitness, multisports ou bien encore d'espaces verts de proximité.

Des animations pour tous

Lors des **p'tits mercredis** (temps périscolaire éducatif), les enfants de maternelle sont accueillis aux serres municipales afin de s'initier au jardinage de manière ludique.

Ma **Ville nature** est un programme annuel d'animations sur la biodiversité proposé par Terres des Sciences, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO Vendée), la Cicadelle et la Ligue de l'enseignement (FOL 85).

Dans les Ehpad, des jardins et des interventions sont réalisés pour que les seniors puissent conserver un contact avec la terre.

Quelques partenaires

- **La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)** : en **2012**, le cimetière paysager de la Péronnière a été le premier cimetière de France labellisé « refuge LPO », gage d'une biodiversité préservée. Depuis **2019**, le complexe sportif des Terres-Noires dispose du même label.
- Le pôle environnemental de **l'IUT de La Roche-sur-Yon** contribue à l'action « Sauvage de ma rue », observatoire participatif permettant de mieux connaître les plantes sauvages de rue.
- **Le lycée Nature de La Roche-sur-Yon** et les **Maisons familiales et rurales de La Ferrière** et de **Mareuil-sur-Lay-Dissais (MFR)** : la Ville de La Roche-sur-Yon accueille en permanence 7 apprentis du CAP au Bac professionnel provenant de ces centres de formation.



HISTORIQUE DU SERVICE « NATURE EN VILLE »

Créé en **1970**, le service *Espaces verts* est alors composé d'une dizaine de jardiniers.

Dans les années 80 et 90, le service connaît une véritable croissance due à l'évolution de la ville. Le tracé napoléonien est conforté par des alignements d'arbres et dans tout le tissu urbain périphérique, les haies bocagères centenaires sont préservées avec de magnifiques chênes et frênes. Des espaces verts aménagés et récréatifs sont présents avec un maillage de **120 aires de jeu**. Le fleurissement devient un gage de la qualité de vie des Yonnais.

En 1990, la Ville s'engage dans une démarche de labellisation et obtient sa **1^{ère} Fleur** décernée par le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF).

En 1999, le savoir-faire de la Ville est récompensé par la plus haute distinction du CNVVF : la **4^{ème} Fleur**. Cette reconnaissance nationale souligne la qualité de vie environnementale et paysagère yonnaise, mais aussi le vivre-ensemble. Le service *Espaces verts* compte alors **86 agents** dont **11 personnes en insertion**.

Dans les années 2000, La Roche-sur-Yon fait face à une forte croissance démographique et de nombreux lotissements voient le jour. La surface d'espaces verts est ainsi doublée et la qualité de l'entretien devient plus complexe. Ce niveau d'entretien plus faible est remarqué par le jury national du CNVVF qui redescend la ville au niveau **3 Fleurs**. Loin de se décourager, la Ville redouble d'efforts pour améliorer le service rendu aux Yonnais et aux nombreux touristes.

En 2010, la Ville de La Roche-sur-Yon reçoit le **prix régional de l'Arbre**.

En 2016, le service *Espaces verts* devient le service *Nature en ville*. Les moyens sont optimisés, les équipes réorganisées et les missions réorientées afin de **préserver au mieux la biodiversité urbaine**.

En 2017, le CNVVF redonne le niveau **4 Fleurs** à La Roche-sur-Yon.

En 2020, la **4^{ème} Fleur est confirmée**, avec une distinction supplémentaire : la **Fleur d'Or 2020**. Ce trophée millésimé récompense un travail remarquable des différents services et une qualité de vie très appréciée des habitants et touristes.

EFFECTIF ET MISSIONS DU SERVICE AUJOURD'HUI

- Les **68 JARDINIERS, 7 APPRENTIS ET 12 AGENTS EN INSERTION** travaillent chaque jour à rendre les parcs, squares, rues et boulevards de La Roche-sur-Yon toujours plus verts. Ils conçoivent et réalisent des structures en bois et fer qu'ils associent à leurs compositions végétales, donnant un cachet singulier aux aménagements dans la ville.
- De nombreux métiers composent cette équipe de professionnels : jardinier paysagiste, dessinateur concepteur paysagiste, conducteur d'engin, bûcheron, élagueur, fleuriste, horticulteur, fontainier,...
- Pour garantir l'entretien des espaces publics, le service *Nature en ville* travaille en collaboration avec le service *Propreté urbaine*.